

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE

SÉNAT

vendredi 17 avril 2026 à 9 h, webconférence via Zoom

Membres présentes et présents :

Halim Dabbou, président du Sénat et membre du corps professoral
Zack Dorval, vice-président du Sénat et membre de l'unité d'enseignement
ADMN
Marie LeBel, membre de l'unité d'enseignement SHSI
Nicole Fortier Levesque, membre du Conseil
Frédéric Nickner, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Guilaine Tchadiou Tchapyra, membre du corps étudiant
Melissa Vernier, membre de l'APUH

Membres absentes et absents :

Corine Carbonneau, registraire (s'est excusée)
Sophie Dallaire, rectrice (s'est excusée)
Elisabeth Labrie, membre de l'unité d'enseignement PSYC (s'est excusée)
Maazou Elhadji Issa, membre du corps professoral (s'est excusé)
Ousmane Tall, membre du corps étudiant

Personne convoquée :

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration

Personne invitée :

Noblesse Mavie Mbama Letsoundou, stagiaire au secrétariat général

Secrétaire d'assemblée :

Daniel Fauchon, secrétaire général

**Campus
de Hearst**

60, 9^e Rue
Hearst (Ontario) P0L 1N0

**Campus
de Kapuskasing**

7, rue Aurora
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

**Campus
de Timmins**

395, boulevard Thériault
Timmins (Ontario) P4N 0A8

uhearst.ca
1 800 887-1781

Ouverture de la réunion

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 17 avril 2026 ouverte à 9 h 08.

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Nicole Fortier Levesque

Appuyé par Zack Dorval

S-15-26 Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration de conflits d'intérêts n'est soulevée.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 mars 2026

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Zack Dorval

S-16-26 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 13 mars 2026 soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour

Aucune.

5. Proposition adoptée par courriel

Une résolution par courriel a été adoptée par le Sénat le 27 mars 2026 concernant la composition du comité du Fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARCP).

6. Annonces et informations

Aucune.

7. Correspondance

Aucune.

8. Rapports de la direction et des comités

8.1. Rapport du rectorat

Les membres prennent connaissance du rapport du rectorat.

En l'absence de la rectrice, des précisions sont apportées au sujet de la réflexion stratégique sur l'actualisation des programmes. Il est indiqué que cette réflexion en est encore à une étape préliminaire et que les membres du corps professoral seront appelés à y contribuer, notamment par l'entremise du Conseil des programmes universitaires.

Une question est également soulevée concernant un financement obtenu de Patrimoine canadien pour le développement d'initiatives de formation professionnelle. Il est précisé que ce financement vise le développement d'une offre de formation continue non créditée, principalement axée sur les besoins des employeurs et des partenaires communautaires. Le projet en est à ses premières étapes et les discussions internes sont en cours afin d'en préciser la structure, les contenus et les ressources nécessaires.

8.2. Mise à jour et rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Les membres prennent connaissance du rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche couvrant la période du 13 mars au 17 avril 2026. Le rapport fait notamment état de la poursuite de l'intégration au poste de vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, à la suite de la fin des affectations intérimaires de Caroline Paquin et de Mélanie Audet. Le vice-rectorat souligne l'appui reçu pendant cette période de transition.

Au chapitre des programmes et de l'assurance de la qualité, le travail se poursuit à la suite des changements demandés relativement au programme du Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP), dont certaines exigences devront être mises en œuvre prochainement. En matière de planification académique et des ressources professorales, les entrevues ont été complétées pour deux postes de professeures ou de professeurs en psychologie, celles visant le poste en administration des affaires doivent débuter sous peu et la programmation de l'année 2026-2027 est maintenant complétée.

Les membres sont aussi informés du départ de Caroline Paquin. Il est précisé que le poste sera revu afin de s'assurer qu'il réponde bien aux besoins actuels de l'Université avant de procéder à un affichage. Le rapport souligne également l'affectation de Chloé Vachon au poste de coordination du Bureau de la recherche institutionnelle, la tenue récente de travaux entourant la reconnaissance des acquis, la révision du règlement en matière d'intégrité intellectuelle et la participation du vice-rectorat au colloque sur l'intelligence artificielle en contexte postsecondaire francophone minoritaire.

Une question est soulevée concernant les nouvelles exigences liées à la sécurité de la recherche et leur possible incidence sur la liberté académique. Il est précisé que ces exigences visent surtout à encadrer certains projets de recherche sensibles, notamment ceux pouvant soulever des enjeux de sécurité nationale, et qu'elles ont pour l'instant peu d'incidence directe sur les activités de recherche de l'Université. Des modules d'information pourront être partagés avec le corps professoral lorsque ceux-ci seront disponibles.

8.3. Rapport du vice-rectorat à l'administration

Aucun.

8.4. Rapports des comités

8.4.1. Comité de reconnaissance des acquis, 8 avril 2026

Les membres prennent connaissance du compte rendu du comité de reconnaissance des acquis (CRDA). La rencontre du 8 avril 2026 a permis de poursuivre la révision de la Politique de reconnaissance des acquis pour le premier cycle. Les travaux se poursuivront lors d'une prochaine rencontre afin de compléter la révision de la politique et, le cas échéant, d'en recommander l'adoption au Sénat.

8.4.2. Comité *ad hoc* de révision de la philosophie d'intégrité intellectuelle et du règlement en matière d'intégrité intellectuelle, 27 février 2026

Les membres prennent connaissance des comptes rendus du comité *ad hoc* de révision de la philosophie d'intégrité intellectuelle et du règlement en matière d'intégrité intellectuelle pour les rencontres des 11 mars et 8 avril 2026.

Les travaux du comité ont notamment permis de poursuivre la révision du règlement, par l'ajout d'un préambule, de principes directeurs, de définitions révisées et de formulations visant à mieux encadrer les enjeux liés à l'intelligence artificielle. Le comité poursuit également sa réflexion sur la possibilité d'intégrer, pour certains manquements, une approche inspirée de la justice réparatrice.

Des membres soulignent leur appréciation de cette orientation, qui permettrait de favoriser l'apprentissage, la responsabilisation et la réparation, plutôt que de se limiter uniquement à une sanction. Il est toutefois mentionné que la mise en œuvre d'une telle approche devra être bien encadrée, notamment en ce qui concerne son application concrète dans le contexte des blocs d'enseignement, la distinction entre les types de manquements, le suivi des récidives et le rôle du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle.

Les travaux se poursuivront lors d'une prochaine rencontre afin de compléter la révision du règlement et, le cas échéant, d'en recommander l'adoption au Sénat.

9. Affaires en cours

9.1. Révision au guide du protocole de la collation des grades

Le guide du protocole de la collation des grades révisé est présenté aux membres. Les modifications proposées portent notamment sur certaines responsabilités liées à l'organisation de l'événement, sur la section relative aux distinctions, honneurs et prix, ainsi que sur l'ajout de la possibilité d'organiser, au besoin, une autre cérémonie ou un autre événement au cours de l'année afin de souligner la réussite de certaines cohortes qui ne seraient pas incluses dans la cérémonie principale, notamment pour tenir compte des nouvelles exigences de l'Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario.

Il est précisé que les références au doctorat honorifique ont été retirées du guide. D'autres formes de reconnaissance ou de distinction pourraient toutefois être envisagées éventuellement afin de souligner la contribution de personnes ayant un lien significatif avec l'Université ou sa communauté.

Il est proposé par Marie LeBel

Appuyé par Melissa Vernier

S-17-26 Que le guide du protocole de la collation des grades révisé soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Affaires nouvelles

10.1. Présentation de la programmation A2026-H2027 incluant les cours optionnels et les cours d'appoint

Une version révisée de la programmation de l'automne 2026 et de l'hiver 2027 est présentée aux membres, incluant les cours obligatoires, les cours optionnels et les cours d'appoint. Les modifications apportées depuis la dernière présentation au Sénat sont indiquées dans le document.

Des questions sont soulevées concernant certains changements apportés à la programmation, notamment au sujet de cours offerts en psychologie, de certains modes de prestation et de l'offre de cours optionnels. Il est précisé que la programmation est élaborée d'abord en fonction du parcours des étudiantes et des étudiants, des exigences de diplomation et des besoins identifiés dans les différents programmes.

Les membres discutent également de l'offre de cours optionnels. Il est mentionné que, dans le contexte d'un petit établissement et d'une structure

par blocs, l'offre d'un véritable choix de cours demeure un défi. Des membres soulignent toutefois l'importance de proposer des cours pertinents, enrichissants et susceptibles de susciter l'intérêt des étudiantes et des étudiants.

Il est indiqué qu'un travail de planification plus stratégique de la programmation pourrait être entrepris au cours des prochaines années afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble des parcours, des cours obligatoires et des cours optionnels sur l'ensemble de la durée des programmes.

Il est proposé par Zack Dorval

Appuyé par Marie LeBel

S-18-26 Que la programmation A2026-H2027 révisée soit adoptée telle que présentée.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2. Présentation des données d'admission

Les membres prennent connaissance des données d'admission en date du 17 avril 2026. Le document offre une mise à jour des demandes d'admission, des offres transmises, des offres acceptées et refusées, tant pour les programmes de premier cycle que pour le Diplôme d'études supérieures en psychothérapie (DÉSP). Les données montrent une progression par rapport au mois précédent, tant pour les demandes que pour les offres et les acceptations.

10.3. Calendrier annuel des réunions ordinaires du Sénat pour l'année 2026 - 2027

Un calendrier des réunions ordinaires du Sénat pour l'année universitaire 2026-2027 est présenté aux membres.

Le calendrier révisé a été préparé en tenant compte de plusieurs considérations, notamment la structure des blocs d'enseignement, les journées fériées, l'espacement entre les rencontres, ainsi que la tenue des collations des grades à venir.

Il est proposé par Zack Dorval

Appuyé par Marie LeBel

S-19-26 Que le calendrier des réunions ordinaires du Sénat pour l'année 2026 - 2027 soit adopté tel que présenté.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4. Composition du comité d'éthique en recherche de l'Université de Hearst (CÉRUH)

Les membres sont informés qu'une manifestation d'intérêt a été reçue afin de pourvoir le poste vacant de membre possédant une bonne connaissance des lois applicables à la recherche au sein du CÉRUH.

Il est précisé que la personne proposée est un membre de la collectivité sans affiliation avec l'Université et qu'elle possède une formation juridique ainsi qu'une expérience pertinente en recherche juridique, en analyse de cadres réglementaires et en révision de documents à portée normative. Cette nomination permettrait de compléter la composition du comité conformément aux exigences applicables.

À la suite d'une question concernant le processus de sélection, il est précisé que le Sénat est responsable d'approuver la composition du CÉRUH et que la candidature reçue répond au profil recherché pour ce poste.

Il est proposé par Marie LeBel
Appuyé par Nicole Fortier Levesque

S-20-26 Que Mohammed El Mendrii soit nommé à titre de membre possédant une bonne connaissance des lois applicables à la recherche au Comité d'éthique en recherche de l'Université de Hearst.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.5. Modification proposée au calendrier universitaire 2026 - 2027

Une modification au calendrier universitaire 2026-2027, adopté par le Sénat le 14 novembre 2025, est proposée aux membres. Celle-ci vise à faire débiter le bloc 6 le mardi 5 janvier 2027 plutôt que le lundi 4 janvier 2027.

Il est expliqué que cet ajustement permettrait notamment un retour plus souple après la période des fêtes, offrirait un délai additionnel pour finaliser certains dossiers administratifs et faciliterait l'accompagnement des étudiantes et des étudiants.

Il est proposé par Zack Dorval
Appuyé par Marie LeBel

S-21-26 Que le calendrier universitaire 2026-2027, adopté par le Sénat le 14 novembre 2025, soit modifié afin que le bloc 6 débute le mardi 5 janvier 2027 plutôt que le lundi 4 janvier 2027.

PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Huis clos

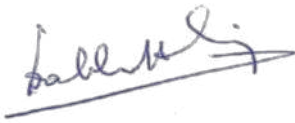
Aucun.

12. Clôture de la réunion

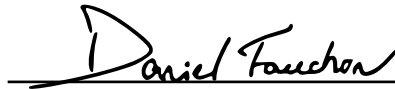
La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 17 avril 2026 close à 10 h 53. La prochaine réunion ordinaire est prévue le vendredi 15 mai 2026.

13. Questions laissées en suspens

Aucune.



Halim Dabbou, président



Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : secretariat_general@uhearst.ca.